



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
11 novembre 2008
Français
Original : arabe

**Assemblée générale
Soixante-troisième session
Point 15 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité
Soixante-troisième année**

**Lettres identiques datées du 6 novembre 2008,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un état récapitulatif des violations commises par Israël durant la période du 15 au 31 octobre 2008 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, au titre du point 15 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Nawaf **Salam**



**Annexe aux lettres identiques datées du 6 novembre 2008
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Violations, agressions et activités israéliennes pendant la période
du 15 au 31 octobre 2008**

Violations aériennes

Le 19 octobre 2008, entre 19 h 45 et 21 h 45, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, en un point situé au-dessus de Naqoura. L'appareil a ensuite mis le cap sur le nord, survolé en décrivant des cercles les régions du Liban puis rebroussé chemin en repassant par Naqoura.

Le 20 octobre 2008, à 18 h 5, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, en un point situé au-dessus de Alma-ach-Chaab. L'appareil a ensuite survolé en décrivant des cercles les régions de la Bekaa et du sud puis rebroussé chemin, le 21 octobre à 6 heures, en repassant par Naqoura.

Le 22 octobre 2008 entre 16 h 45 et 18 heures, deux avions de combat israéliens ont survolé les régions de Tibnin et de Bint Jbeil.

Le 23 octobre 2008 entre 13 h 10 et 15 h 25, deux avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais, en un point situé au-dessus de Deir Mimas, puis survolé en décrivant des cercles toutes les régions du Liban avant de repartir vers le large face à Naqoura.

Le 26 octobre 2008, entre 18 h 5 et 23 heures, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, à partir de Naqoura, puis a survolé en décrivant des cercles les régions du sud avant de repartir en volant au-dessus de Rmeïch.

Le 30 octobre 2008, entre 7 heures et 17 heures, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, en un point situé au large de la ville de Tyr, puis a survolé en décrivant des cercles les régions du sud ainsi que la zone située entre ces régions et Beyrouth, avant de repartir en passant au-dessus de Rmeïch.

- Le même jour entre 21 h 32 et 23 h 10, deux avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais, passant au-dessus de Deir Mimas, pour ensuite mettre le cap sur le nord et atteindre Chikka. Après avoir survolé en décrivant des cercles toutes les régions du Liban, ils sont repartis en volant au-dessus de Alma-ach-Chaab.

Le 31 octobre 2008, entre 9 h 55 et 10 h 30, six avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais, volant au-dessus de Alma-ach-Chaab, puis survolant en décrivant des cercles toutes les régions du Liban avant de repartir par la mer en passant par un point situé au large de Naqoura.

- Le même jour entre 10 h 5 et 10 h 45, deux avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais, en un point situé au large de Batroun, puis survolé en décrivant des cercles toutes les régions du Liban avant de repartir par la mer en volant au-dessus de Naqoura.

- Le même jour entre 10 h 10 et 11 h 30, quatre avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais, en un point situé au large de Batroun, pour ensuite mettre le cap sur l'est et ensuite survoler en décrivant des cercles toutes les régions du Liban avant de repartir en volant au-dessus de Alma ach-Chaab.
- Le même jour entre 21 h 20 et 22 heures, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, en un point situé au large de Tyr, puis survolé en décrivant des cercles les eaux de la Méditerranée au large de Beyrouth avant de repartir en direction de la pleine mer.

Violations maritimes

Le 19 octobre 2008, à 19 h 35, les occupants d'une embarcation militaire israélienne ont tiré, à titre de semonce, une salve de balles traçantes sur un navire de pêche libanais qui s'approchait de la ligne de bouées. La vedette s'est ensuite éloignée puis est revenue au même endroit à 19 h 55, tirant une nouvelle fois des balles traçantes et une fusée éclairante thermique pendant 10 secondes et braquant des projecteurs pendant 15 secondes.

Le 22 octobre 2008, à 5 h 30, un navire israélien ennemi qui se trouvait à environ 500 mètres au sud de la ligne de bouées a tiré en l'air puis en direction des eaux territoriales libanaises.

Le 26 octobre 2008, entre 13 h 45 et 14 heures, une embarcation militaire israélienne qui effectuait des travaux d'entretien des bouées de démarcation, dans les eaux territoriales palestiniennes au large de Ras-an-Naqoura, a pénétré à 5 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises.

- Le même jour à 19 h 55, une vedette militaire israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales palestiniennes occupées au large de Ras-an-Naqoura, a braqué des projecteurs pendant une minute en direction des eaux territoriales libanaises.

Le 27 octobre 2008, entre 9 h 15 et 10 h 30, une embarcation militaire israélienne qui effectuait des travaux d'entretien sur une ligne de bouées de démarcation, en pleine mer au large de Ras-an-Naqoura, à l'intérieur des eaux territoriales palestiniennes occupées, a pénétré à 2 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises.

Agressions terrestres

Le 19 octobre 2008 à 7 heures, alors qu'un détachement de l'armée libanaise (11^e brigade du génie) patrouillait le long de la Ligne bleue au point BP17 (Yarun), une sentinelle israélienne est sortie de sa casemate, l'a menacé de ses armes et lui a demandé de quitter les lieux en l'abreuvant d'insultes. Sans même daigner lui répondre, la patrouille a poursuivi son chemin en direction de Wadi Saasaa.

Activités israéliennes

Le 15 octobre 2008, dans certaines régions du mont Liban, des messages destinés à la population et dont on ignore l'origine ont été diffusés par haut-parleur, à différents moments, afin d'annoncer le versement de 10 millions de dollars à quiconque fournirait des renseignements concernant les soldats israéliens disparus.

Le 16 octobre 2008, à 12 h 20, un convoi de l'armée israélienne constitué de deux jeeps Hummer, d'un marteau pneumatique Poclair et de deux véhicules civils transportant du matériel de levé topographique s'est arrêté à un point de passage situé face à la localité de Kafr Killa à l'intérieur du territoire palestinien occupé. Le marteau pneumatique a servi à ouvrir un passage et à creuser parallèlement à la route qui se trouve du côté israélien, une tranchée de 20 mètres de long et de 1 mètre de large dans laquelle des blocs de ciment ont été placés.

Le 21 octobre 2008, entre 13 h 20 et 13 h 50, une embarcation israélienne qui se trouvait à 1 000 mètres au sud de la ligne de bouées et à 50 mètres de la côte, a jeté une charge explosive dans l'eau, en guise d'avertissement à des Libanais qui se baignaient à 1 500 mètres au nord de la ligne de bouées.

Le 22 octobre 2008, une embarcation ennemie qui se trouvait à 100 mètres au sud de ligne de bouées et à 500 mètres des côtes, a jeté à l'eau, à 0 h 50, une charge explosive, suivie à 6 h 10 de deux autres charges analogues, sous le prétexte d'assurer la protection de la zone au moyen d'un engin flottant..

Le 25 octobre 2008, entre 22 h 20 et 23 h 55, deux jeeps Hummer et deux jeeps Toyota ayant à leur bord neuf personnes ont été observées à l'intérieur du territoire palestinien occupé, en un point situé face à la localité de Kafr Killa au lieu-dit Bawabat Fatima, alors qu'ils inspectaient des vergers en se servant des phares de leurs véhicules et de torches électriques. Durant ces opérations, 18 fusées éclairantes ont été tirées au-dessus des zones fouillées.
